

Décision

Générale

colonial

Décision n° 50-345-1925 Divers.

n° 50-345-1925

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

3 août 1925

Numéro JO

n° 345 du 31/08/1925

Date du numéro

31 août 1925

TEXTE INTÉGRAL

est autorisé l'exhumation des restes mortels de Max Rivière, décédé et inhumé à Djibouti, le 28 mai 1924, fils 4e M. Rivière, adjoint des services civils, ainsi que leur transfert à l'Entre-Deux (Réunion).